



NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE B2

L'utilisateur de la langue au niveau B2 a un niveau avancé. Il comprend le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il communique avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif. Il s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, il émet un avis sur un sujet d'actualité et expose les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Pour les ressortissants étrangers, une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, est requise.

L'utilisateur de la langue au niveau B2 est autonome. Il est capable d'établir une **communication aisée et spontanée**. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

Les centres d'examen à proximité :

CIEF Centre International d'Etudes Françaises Maison de l'Université BP 87874 - 21078 Dijon Cedex Tél : 03-80-39-35-60 aline.prudent@u-bourgogne.fr	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Service FCP3 / DELF DALF 13 rue Santeuil 75005 Paris Tél : 01 45 87 40 00 delfdalf.fcp3@saorbonne-nouvelle.fr
---	---

Les centres préparant à l'examen à proximité :

GRETA 89 – Antenne Auxerre 14 boulevard Lyautey – BP 80053 89010 AUXERRE Cedex Tél : 03 86 72 10 40 isabelle.mazieres@ac-dijon.fr	CIEF Centre International d'Etudes Françaises Maison de l'Université BP 87874 - 21078 Dijon Cedex Tél : 03-80-39-35-60 aline.prudent@u-bourgogne.fr	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 Service FCP3 / DELF DALF 13 rue Santeuil 75005 Paris Tél : 01 45 87 40 00 delfdalf.fcp3@saorbonne-nouvelle.fr
---	--	---